



SAS Capital 73 837.77

Signature du client

ATMP de la BROME

Service mandataire judiciaire
à la protection des majeurs
Antenne de Romans

16 rue de la République - 26100 ROMANS
Tél. 04 75 70 30 40 - Fax 04 75 70 82 98

Nom : Rosset Prénom : Jean yves
Adresse : 21 impasse charbonin
Code Postal 26330 Ville : Châteauneuf de galloire
Tél : 0 6 4 0 0 6 6 3 7 9 Portable :
Mail : rossetjeanyves14@gmail.com

Matériel

Type : LAUGIL 4000 V3 10 L
Emplacement : BUANDERIE

Tuyauterie

Nombre de mètres nécessaires :
Diamètre canalisation :
Nature de la canalisation :

Vidange

Endroit de la vidange : BUANDERIE
Distance en mètres :
Nature de la canalisation :
Pose d'un régulateur de pression si pression > 6 bars

Electricité

La prise de courant existe-t-elle ? OUI
Endroit pour se reprendre :
Distance en mètre :

Données techniques

TH eau ville :
Pression d'alimentation :
Mur à percer : ☐ OUI ☒ NON
Nature du mur à percer :
Epaisseur :
Nature du sol :

Commentaire de pose

Itinéraire

Schéma d'implantation



Faire figurer l'emplacement prévu à l'aide des symboles suivants :

Matériel : ○
Branchement eau : X
Vidange : ▱
Prise de courant : ☀
Boîte de dérivation : □
Dérivation de jardin : ⊥

j'atteste avoir donné les indications nécessaires à l'installation du matériel et je m'engage à ne pas faire changer l'appareil de place sauf surcoût de ma part

Nom et Signature Jean yves Rosset

ATMP de la DROME
Service mandataire judiciaire
à la protection des majeurs
Antenne de Romans
16 rue de la République - 26100 ROMANS
Tél. 04 75 70 30 40 - Fax 04 75 70 82 98

ATTESTATION SIMPLIFIÉE¹

① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom : Rosset

Prénom : Jean yves

Adresse : 21 impasse charbonin

Code postal : 26330 ... Commune : Châteauneuf de galloire

② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

Maison

☐ autre (précisez la nature du local à usage d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

☐ un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation

☐ des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage

☐ des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble

☐ un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse² : Commune : Code postal :

dont je suis : Propriétaire

☐ autre (précisez votre qualité) :

③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

☒ n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

☒ n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés : ☐ planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ huisseries extérieures ☐ cloisons intérieures ☒ installations sanitaires et de plomberie ☐ installations électriques ☐ système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

☐ n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

☐ ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

☐ J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts - CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

☐ J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à ... Châteauneuf de galloire, le 24 novembre 2025

Signature du client ou de son représentant :

ATM de la DROME
Service mandataire judiciaire
à la protection des majeurs
Antenne de Romans
16 rue de la République - 26100 ROMANS
Tel. 04 75 70 50 40 - Fax 04 75 70 50 99



¹ Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les numéros en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

² Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.

LAUGIL[®] 4000

ADOUCCISSEUR D'EAU
ÉLECTRONIQUE VOLUMÉTRIQUE



Laugil une entreprise Française



LAUGIL® 4000

Avantages

-> FABRICATION FRANÇAISE

-> BREVET DEPOSE

-> NORMES

- La vanne du Laugil® 4000 est conforme à la norme ACS
 - Norme NSF
- L'adoucisseur Laugil® 4000 est conforme à la norme CE
- Conforme à la norme ROHS
- Fabrication de la vanne agréée ISO 9001
- Tous les composants du Laugil® 4000 sont agréés qualité alimentaire

-> LAUGIL® 4000 [18L]

Hauteur : 110 cm

Largeur : 24 cm

Profondeur : 50 cm

(By-pass inclus)

Consommation : 6 W/h

Alimentation : 12 V

-> LAUGIL® 4000 [10L]

Hauteur : 55 cm

Largeur : 24 cm

Profondeur 50 cm

(By-pass inclus)

Consommation : 6 W/h

Alimentation : 12 V



QUALITE EFFICACITE

Des années de recherche ont permis, à partir d'une technique éprouvée dans les milieux hospitaliers, industriels et hôteliers, de développer à l'usage privé la gamme Laugil® 4000.

Malgré les efforts des sociétés des eaux, l'eau dans nos départements reste très calcaire. Avec votre adoucisseur LAUGIL® 4000 vous remarquerez très rapidement la différence.

Votre adoucisseur LAUGIL® 4000 protège vos canalisations ainsi que vos appareils ménagers et évite leur dégradation.

Votre adoucisseur LAUGIL® 4000 diminue votre consommation de produits lessiviels et supprime adoucissant, détartrant, et assouplissant.

Votre adoucisseur LAUGIL® 4000 permet à vos appareils ménagers d'être plus efficaces et de consommer moins d'énergie. Votre adoucisseur LAUGIL® 4000 augmente la durée de vie de vos appareils ménagers. Votre adoucisseur LAUGIL® 4000 assure une peau plus douce et plus saine.

L'ADOUCISSEUR LAUGIL® 4000, UN SYSTEME VOLUMETRIQUE

Le compteur volumétrique à impulsion commande les régénérations.

Celles-ci sont déclenchées en fonction du volume d'eau utilisé par le foyer. Cela permet de réaliser des économies d'eau et de sel.

De plus, l'adoucisseur d'eau LAUGIL® 4000 fonctionne avec un piston horizontal diminuant encore cette consommation d'eau lié au rinçage des résines.

LE LOGICIEL DU LAUGIL® 4000

L'adoucisseur LAUGIL® 4000 est doté d'un logiciel de programmation de dernière génération. L'écran digital et ergonomique placé dans la partie frontale du capot permet une bonne visibilité des paramètres de régénération. La modification de ces paramètres est accessible par son menu déroulant.

UN PROGRAMMATEUR AUTONOME

L'adoucisseur d'eau LAUGIL® 4000 préserve les données mises en mémoire durant 7 jours en cas de coupure de courant. De plus, son programmeur autonome assure une sauvegarde des données pendant 10 ans. Les paramètres ne sont pas saisis d'usine mais adaptés à votre famille.

Une double FILTRATION

Un filtre double fonction polypropylène et charbon actif assure l'élimination des matières en suspension (matière boueuse, produits chlorés) et redonne à l'eau son bon goût naturel.



Système à double filtration polypropylène et charbon actif



Techniparc de la Bastidonne - Chemin de l'aumône vieille
CS 30650 - 13681 AUBAGNE Cédex - www.laugil.com

N°Indigo 0 820 807 808